

BIARRITZ CUP 2009

GRAND PRIX - TOWN CUP - TROPHÉE

Du 12 au 19 juillet 2009

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs Français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf **qui, pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par leurs clubs au plus tard le 12/06/09 faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

Simple Stroke Play / 72 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement en brut sur l'addition des 4 tours. Il y a 2 Grands Prix et 2 autres épreuves :

⇒ **La Biarritz Cup Messieurs (Grand Prix de catégorie 4) :** comprenant **156 joueurs au maximum** qui seront retenues en prenant en compte d'abord les titulaires de la Licence or puis le classement à l'ordre du mérite national puis s'il reste des places par ordre croissant d'index qui sera de toute façon **≤ à 04,4.**

⇒ **La Biarritz Cup Dames (Grand Prix de catégorie 4) :** comprenant **57 joueuses au maximum** qui seront retenues en prenant en compte d'abord les titulaires de la Licence or puis le classement à l'ordre du mérite national puis s'il reste des places par ordre croissant d'index qui sera de toute façon **≤ à 06,4.**

⇒ **La Town Cup Messieurs:** comprenant 75 joueurs au maximum Les joueurs de la Town Cup seront retenus dans l'ordre croissant des index qui sera de toute façon **≤ à 7,0.**

⇒ **Le Trophée Messieurs** (index de **7,1 à 16,0**) comprenant 150 joueurs au maximum. Les joueurs du Trophée seront retenus dans l'ordre de réception des inscriptions pour les 2/3 des places disponibles et pour le 1/3 restant dans l'ordre des index croissants.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses de la Biarritz Cup n'est pas atteint, les places restantes seront reportées sur la Town Cup et inversement.

Note 2 : Wild-card : pour des joueurs ne répondant pas aux critères ci-dessus le comité d'organisation disposera de 15 wild-cards pour les joueurs de la Biarritz Cup (incluses dans les 156 participants), 10 wild-cards pour les joueuses de la Biarritz Cup (incluses dans les 57 participantes), 20 wild-cards pour les joueurs de la Town Cup (incluses dans les 75 participants) et 30 pour les joueurs du Trophée.

Note 3: Mérite et index : l'ordre du mérite pris en compte sera celui au 01/06/09 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du 12/06/09. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index au 12/06.

III – DURÉE DE L'ÉPREUVE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Ci-dessous est indiqué le programme prévisionnel. Le nombre de joueuses et de joueurs indiqués pour chaque tour est un nombre maximum.

		Nombre de joueuses et joueurs par tour							
		Dimanche 12/07	Lundi 13/07	Mardi 14/07	Mercredi 15/07	Jeudi 16/07	Vendredi 17/07	Samedi 18/07	Dimanche 19/07
		1 ^{er} tour	2 ^{ème} Tour	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	4 ^{ème} tour
GRANDS PRIX	Biarriz Cup Hommes	0	0	<i>Entrain.</i>	<i>Entrain.</i>	156	156	66	66
	Biarriz Cup Dames	<i>Entrain.</i>	<i>Entrain.</i>	57	57	0	0	24	24
Town Cup		0	0	75	75	0	0	27	27
Trophée		150	150	0	0	0	0	36	36

IV – ENGAGEMENTS

Les engagements et les droits d'inscription **devront être enregistrés sur Internet à l'adresse suivante : <www.biarriz-cup.fr>** (paiement sécurisé) **à partir du 27/04/09 à 14H et avant le 12/06/2009 à minuit.** Aucune autre forme d'engagement ne sera prise en compte.

Pour les joueurs inscrits dans un des "Grands Prix" ou la "Town-Cup" et pour le dernier 1/3 des inscrits pour le Trophée, **leur inscription sera mise en réserve jusqu'à la clôture le 12/06/09 à minuit.** Dans le cas où, le 12/06, ils ne rentreraient pas dans le champ (voir § II) **les droits d'inscription leurs seront restitués.**

V – DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

- ⇒ **Grand Prix** : 110 € pour les adultes et 55 € pour les jeunes nés en 1984 et après (25 ans et moins).
- ⇒ **Town Cup et Trophée** : 140 € pour les adultes et 70 € pour les membres du golf de Biarritz et les jeunes nés en 1984 et après.
- ⇒ **Pour toutes les épreuves** : 15 € pour les jeunes nés en 1991 et après (18 ans et moins),
- ⇒ **L'entraînement gratuit** est prévu pour les joueuses de la Biarritz Cup le dimanche 12 et lundi 13/07, pour les joueurs de la Biarritz Cup le mardi 14 ou le mercredi 15/07. **Le nombre de places étant limité**, les entraînements s'effectueront sur réservation au golf de Biarritz (05 59 03 71 80) 48h à l'avance.

VI - ENREGISTREMENT

Tous les joueurs(ses) inscrits **devront se faire enregistrer avant le 1^{er} tour de leur épreuve** par téléphone, fax, e-mail ou en se présentant au **bureau du tournoi à partir du vendredi 10/07/09 à 14H00 et au plus tard la veille du 1^{er} tour à 12H.** Tout joueur inscrit qui ne se sera pas enregistré dans les délais, **sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente.**

VII – TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. **A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs ou les shorts sont interdits.**

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets pour qui **le port des chaussures à clous est interdit.** Cela pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

VIII – FORAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout forfait **devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit** au plus tard 2 jours plein avant le 1^{er} tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un **abandon au cours d'un tour conventionnel** ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constaté.

IX – PRIX

Le brut prime le net et les prix ne sont pas cumulables. Seront attribués :

- ⇒ Pour la **Biarritz Cup Dames et Hommes** : 3 prix en brut.
- ⇒ Pour la **Town Cup** : 3 Prix en brut.
- ⇒ Pour le **Trophée** : 2 prix en brut et 1 prix en net.

Le vainqueur en brut de chaque série verra son nom gravé sur la coupe challenge. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

X - DÉPARTAGE DES EX AEQUO

⇒ A l'issue de tout tour qualificatif, en cas d'ex æquo pour la **dernière place qualificative**, ainsi qu'à l'issue des 4 tours, en cas d'égalité pour la **première place en brut**, le départage se fera en «**play-off mort subite**». Le play-off se jouera en principe après l'arrivée du dernier joueur de l'épreuve concernée.

⇒ **Dans tous les autres cas**, le départage se fera au meilleur des 18, 9, 6, 3 et enfin dernier trou, puis, si l'égalité subsiste toujours, trou par trou en remontant.

⇒ De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui des «**play off mort soudaine**» dans le cas où les play off ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement (dans ce dernier cas, les joueurs qui se sont qualifiés au cours du play off resteront qualifiés, seules les places encore restantes seront attribuées selon le 2^{ème} mode de départage).

XI – HEURES DE DÉPART

Les horaires de départ seront communiqués **la veille de chaque tour vers 19H00 au Golf de Biarritz**. Tout joueur devra se présenter prêt à jouer à son heure de départ prévue. **En cas de retard au départ, les conditions de la note à la règle 6.3 seront applicables.**

XII – RECORDING

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- **Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble à la tente du recording** située devant le green du 18, **et ce dès la fin du dernier trou**. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.
- **Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée**. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6.c, lorsque le joueur quittera la tente de recording.

XIII – CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Voir page 28 du Vade-mecum Sportif 2009 de la FFGolf le § 1-3 sur l'Annulation automatique des résultats suite à une condamnation pour dopage.

XIV – COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou supérieur ou sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

XV – TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**
